

Décision tarifaire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe ROINGEARD en qualité de Président ;

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration en date du 27 septembre 2021 approuvant la délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président de l'université ;

DÉCIDE

Article 1 Fixation de tarifs

Sont approuvés les tarifs figurant ci-après pour l'action suivante :

- Type d'action : Activités culturelles proposées par la Direction des Relations Internationales
- Nom de l'action : Programme culturel des étudiants internationaux primo-arrivants
- Dates : Diverses dates durant le 2eme semestre 2024-25

Désignation	Prix unitaire TTC Tarif normal en €	Prix unitaire TTC Tarif privilégié Carte ESN* Tours en €	TVA (%)
Château d'Azay le Rideau	8€	7€	0%
Château de Langeais	8€	7€	
Atelier de cuisine française	15€	14€	
Cité royale de Loches	6€	5€	
Château de Chambord	10€	9€	
Château de Valençay	12€	11€	
Château & Jardins de Villandry	9€	8€	
<i>Tarifification exonérée de TVA</i> <i>*ESN : Association universitaire Erasmus Student Network</i>			

Article 2 Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa transmission au Recteur d'académie.

Elle est publiée au Recueil des actes administratifs de l'université de Tours.

Article 3 Exécution

Le directeur général des services est chargé, dans le cadre de ses attributions, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 13 février 2025.

Philippe ROINGEARD



Président de l'université

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le :
Transmise au Recteur le : **27 FEV. 2025**